



## Actualités

### Essais inter-laboratoires d'aptitude (EILA) en France

Afin de s'assurer de la fiabilité des analyses effectuées par le réseau de laboratoires qu'il fédère, le laboratoire de référence organise des formations sur les nouvelles méthodes développées et réalise des essais inter-laboratoires d'aptitude (EILA) qui permettent de tester l'efficacité des analyses officielles.

Ces essais inter-laboratoires d'aptitude sont organisés à une fréquence définie par le laboratoire de référence en fonction de la difficulté de la méthode à mettre en œuvre et de la maturité du réseau de laboratoires. Cette fréquence oscille entre un et quatre essais sur une période de deux ans.

En pratique, le laboratoire de référence adresse aux laboratoires agréés des échantillons à analyser dont le contenu est connu de lui seul. Les laboratoires agréés mettent en œuvre la méthode officielle et rendent leurs résultats au laboratoire de référence. Tout résultat non conforme fait l'objet d'un dialogue avec le ou les laboratoires dont les résultats sont erronés, afin d'identifier les ajustements à apporter.

Les EILA sont organisés pour les domaines santé animale, sécurité sanitaire des aliments ou santé des végétaux, tous mandats de LNR confondus, y compris les mandats hors Anses.

<i>Santé animale</i>	> Calendrier prévisionnel 2015 (pdf)
<i>Santé des végétaux</i>	> Calendrier prévisionnel 2015 (pdf)
<i>Sécurité sanitaire des aliments – microbiologie</i>	> Calendrier prévisionnel 2015 (pdf)
<i>Sécurité sanitaire des aliments - résidus et contaminants</i>	> Calendrier prévisionnel 2015 (pdf)